

Le FONGIP facilite l'accès des femmes à la propriété, en renforçant la garantie via son instrument le FOGALOG

L'Administrateur Général du FONGIP, Mme Ndèye Fatou Mbodj a conduit une délégation à Abidjan, pour participer au séminaire régional sur le logement abordable organisé les 30 et 31 janvier 2025 autour du thème « L'impact économique du logement en Afrique francophone ».

De nombreuses institutions sous-régionales et continentales ont pris part à cette rencontre de haut niveau organisée par le Centre for Affordable Housing Finance et l'Union Africaine, et dont l'ouverture officielle a été présidée par le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé.

Mme Mbodj est intervenue au deuxième jour, durant le panel sur « Faciliter l'accès au financement par la garantie de prêts hypothécaires » au cours de laquelle elle a détaillé les actions et les perspectives du FONGIP dans ce secteur. Plus précisément à travers son sous-fonds sur le logement, FOGALOG, qui a pour objectif « partager le risque avec les institutions financières, afin de faciliter l'accès aux crédits immobiliers pour les particuliers aux revenus modestes et irréguliers ».

Intervenant dans la mise en œuvre du programme des 100 000 logements, initié par l'État du Sénégal, le FONGIP a pu, entre autres actions majeures, signer une convention avec le Fonds pour l'Habitat Social et une convention de garantie avec 10 institutions financières. « Ce qui a permis de financer 285 concours, représentant un montant de crédit de 4,132 milliards FCFA, avec une mobilisation en garantie de 1,827 milliard FCFA », rappellera Mme l'AG.

Forte incitation pour les femmes et en phase avec le PNALRU

Elle insistera surtout sur les efforts du Fonds de garantie des Investissements prioritaires afin de faciliter l'accès à la propriété aux femmes qui, bénéficient d'une majoration à 10% de la couverture de garantie. C'est via l'instrument FOGALOG du FONGIP, qui a pour objectif de partager le risque avec les institutions financières, afin de faciliter l'accès aux crédits immobiliers pour les particuliers aux revenus modestes et irréguliers.

« Une mesure d'incitation à la propriété des femmes car, dans nos sociétés, lorsqu'il s'agit d'attribuer un logement à un ménage, c'est généralement le père de famille, c'est-à-dire le mari, qui est privilégié », a-t-elle souligné.

Au registre des perspectives, l'Administrateur Général mettra en avant l'arrimage du FONGIP au PNALRU, Programme National d'Accès au Logement et de Rénovation Urbaine, le nouveau projet de logement porté par l'État du Sénégal, et la Vision Sénégal 2050, notamment à travers la relance des programmes de construction de logements sociaux, la sélection de zones adaptées, la validation officielle des titres d'occupation, à l'issue des audits fonciers et immobiliers en cours.